



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 22 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Ancinnes, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie en séance publique sous la responsabilité de Monsieur Denis ASSIER, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et constate que le quorum est atteint.

**Désignation du secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Madame Véronique ROUSSEAU est désigné pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**Appel :**

**Membres présents :** Mesdames et Messieurs ASSIER Denis, SANGLEBOEUF Maryline, PESNEAU Frédéric, BODEREAU Jean-Philippe, BLOSSIER Emilie, COLLET Olivier, HARDOUIN Céline, LANOS Ghislaine, RICORDEAU Daniel, ROUSSEAU Véronique, ROZEL Pamela.

**Membres absents-excuses :**

Monsieur Romain HUTEREAU a donné pouvoir à Monsieur Denis ASSIER  
Madame Ingrid HERAULT a donné pouvoir à Madame Maryline SANGLEBOEUF  
Monsieur Anthony CHAMBRIER a donné pouvoir à Monsieur Olivier COLLET

Date de convocation  
**16/06/2023**

Date de publication  
**16/06/2023**

Nombre de membres en exercice : 14

**Présents :11**

**Absent(s) : 3**  
dont Pouvoir(s) : 3

**Adoption du procès-verbal du conseil municipal en date du 23 mai 2023**

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2023 est adopté à l'unanimité.



### **Adoption de l'ordre du jour :**

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

### **Délibérations :**

- Désignation des représentants du conseil municipal au Comité de pilotage de l'étude diagnostique du Schéma Directeur d'Assainissement
- Approbation du rapport sur l'eau 2022 du SAEP CHAMPFLEUR – GESNES LE GANDELIN
- Mission de levé topographique : choix du géomètre

### **Informations :**

- Dispositif de Recueil
- Réunion projet éolien
- Randofiches
- Réunion Sarthe Habitat
- Schéma directeur d'assainissement
- Tournée des villages – 1000 cafés
- Atlas de la Biodiversité Communale
- 14 juillet
- Recensement de la population 2024 à Ancinnes
- Nouveau projet éolien
- Informations financières
- Rencontre avec le sénateur Jean Pierre VOGEL

### **Questions diverses**



## **DÉLIBÉRATIONS :**

### **Désignation des représentants du conseil municipal au Comité de pilotage de l'étude diagnostique du Schéma Directeur d'Assainissement**

**Délibération n°2023/06/22/037**

**Rapporteur : Denis ASSIER**

Par délibération en date du 12 avril 2023, le conseil municipal a retenu la société Audit Environnement afin de réaliser son Schéma Directeur d'Assainissement.

Au cours de la réunion de démarrage cette étude diagnostique avec le cabinet Loiseau et Audit Environnement, auquel des représentants de la DDT et de la Satese étaient également présents, il a été décidé de constituer un Comité de pilotage.

Ce COPIL aura vocation à suivre et valider les différentes étapes de cette étude au long cours, dont la durée est estimée à environ 17 mois. Il réunira le cabinet de d'assistance à maîtrise d'ouvrage LOISEAU, la société Audit Environnement, retenue pour la réalisation de l'étude ainsi que des membres du conseil municipal. Des agents communaux y assisteront également : le secrétariat et le service technique. Il se réunira en fonction de l'avancement du projet et autant que de besoin.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

-DÉSIGNER comme représentants de la commune d'Ancinnes au comité de pilotage de ce projet :

Monsieur Denis ASSIER, maire

Madame Maryline SANGLEBOEUF, maire-adjointe

Monsieur Romain HUTEREAU, maire-adjoint

Monsieur Jean-Philippe BODEREAU, maire-adjoint

Monsieur Daniel RICORDEAU, conseiller municipal

Monsieur Olivier COLLET, conseiller municipal

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité ces désignations.

### **Approbation du rapport sur l'eau 2022 du SAEP CHAMPFLEUR – GESNES LE GANDELIN**

**Délibération n°2023/06/22/038**

**Rapporteur : Denis ASSIER**

En application de la loi n°95.101 du 2 février 1995 et du décret n°95.635 du 6 mai 1995 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Champfleu-Gesnes le Gandelin a présenté son rapport annuel 2022.

Monsieur le Maire expose le rapport sur l'eau 2022 du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Champfleu-



Gesnes le Gandelin. Il informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de valider chaque année le rapport sur l'eau effectué par ce syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le rapport sur l'eau 2022 du SAEP Champfleur-Gesnes le Gandelin.

**Mission de levé topographique : choix du géomètre**

**Délibération n°2023/06/22/039**

**Rapporteur : Denis ASSIER**

Dans le cadre du projet d'aménagement du cœur de bourg d'Ancinnes, le conseil municipal par délibération en date du 13 janvier 2022 a retenu le cabinet SODEREF pour une mission de maîtrise d'œuvre de l'étude de faisabilité. Deux réunions ont déjà eu lieu, les 23 février et 11 mai 2023, au cours desquelles le cabinet a présenté un diagnostic et une première étude de faisabilité avec différents scénarii possibles. A ce stade de l'étude, il est nécessaire de réaliser des levés topographiques précis du centre bourg. A cette fin, une consultation a été réalisée auprès de quatre géomètres experts. Monsieur le Maire informe que les quatre bureaux ont répondu à cette consultation et qu'il convient de choisir parmi ces propositions :

	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
CHRISTOPHE BARBIER	2630	3156
AIR ET GEO	1800	2160
AGETHO	2400	2880
GUILLERMINET	2920	3504

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

- D'arrêter le choix du cabinet Air et Géo,
- D'autoriser Monsieur le Maire de signer tous les documents en lien avec cette commande publique.



## **INFORMATIONS :**

### **Dispositif de Recueil**

Le Dispositif de Recueil (DR) permettant l'enregistrement d'une demande de passeport et/ou de carte d'identité en mairie n'est pas encore installé. La prochaine date d'installation est fixée au 30 juin prochain. Après une phase de mise en route, des créneaux seront ouverts au public.

### **Réunion projet éolien**

La société Volkswind, porteuse d'un projet d'étude éolien sur les communes de Ancinnes, Thoiré sous Contensor, Rouessé Fontaine et Grandchamps, nous a écrit en recommandé afin de solliciter une rencontre avec le conseil municipal pour présenter notamment les résultats des études ainsi que la définition du projet élaboré. La réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin à 18h. Les maires de Thoiré sous Contensor et Rouessé Fontaine ainsi que le président de la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles étaient aussi présents. La société a présenté les détails de l'étude d'implantation.

### **Randofiches**

Deux nouvelles randofiches sur la commune d'Ancinnes ont été réalisées conjointement avec la Fédération Française de Randonnées. Elles concernent les chemins nommés « 3 Villages » et « Sequoïa ». Elles sont en ligne sur le site et le facebook de la commune et Panneapocket. Des panneaux seront aussi réalisés.

### **Réunion Sarthe Habitat**

Une réunion avec Sarthe Habitat et 15 locataires de la résidence du Stade s'est tenue le jeudi 8 juin dernier afin de leur présenter le projet de rénovation des logements. Ce programme porte sur 15 logements mis en location depuis 1983 d'une surface habitable totale de 986 m<sup>2</sup>. Les travaux d'économie d'énergie porteront sur l'isolation des combles, l'isolation par l'extérieur, le remplacement de menuiseries extérieures, des vmc, des convecteurs et ballons. Des travaux de confort et de sécurité porteront aussi sur les appareils sanitaires, des travaux de peinture, d'émoussage des couvertures... Le loyer appliqué après travaux sera calculé selon le loyer plafond de 49,45 euros/m<sup>2</sup> soit une augmentation moyenne de 3,14%. Le budget prévisionnel s'élève à 871 439 euros soit 58 096 euros par logement.

### **Schéma directeur d'assainissement**

Dans le cadre de la réalisation de son schéma directeur d'assainissement, la commune d'Ancinnes avait sollicité une aide financière auprès de l'agence de l'eau. Cette dernière nous a notifié l'attribution d'une aide d'un montant de 30 000 euros. Pour mémoire, le coût prévisionnel de cette étude est de 60 000 euros.

### **Tournée des villages – 1000 cafés**

La soirée Théâtre Cabaret d'Ancinnes qui se tiendra le 28 juin prochain au Café d'Ancinnes. La soirée commencera à 19h, et peut durer jusqu'à 21h30-22h en fonction de la demande du public. Une affiche est diffusée sur les réseaux de la commune et des affiches papier par le Café d'Ancinnes.

Un bilan annuel a par ailleurs été réalisé avec l'association 1000 cafés et les gérants de l'épicerie. Après un an d'ouverture, l'épicerie fonctionne néanmoins c'est un modèle qui reste fragile. Il faut que les habitants viennent plus nombreux.



### **Atlas de la Biodiversité Communale**

La restitution du projet de l'ABC d'Ancinnes avec le Parc Naturel Normandie Maine. Sur notre territoire, 7 communes ont répondu favorablement au projet d'ABC sur le territoire Normandie-Maine : Aillières-Beauvoir, Ancinnes, Mamers, Neufchâtel-en-Saosnois, Saint-Longis, Saint-Rémy-du-Val et Villeneuve-en-Perseigne.

Pour mémoire, lancé en 2010 par le ministère de l'Environnement, puis confié à l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le programme « ABC », littéralement Atlas de la Biodiversité Communale, est un outil de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine naturel à l'échelle communale. Les ABC possèdent un triple objectif. D'une part, ils permettent d'acquérir des connaissances sur la biodiversité et en identifier les enjeux. D'autre part, ils aident aux décisions lors de projets d'aménagements et/ou à la réalisation de documents d'urbanisme. Enfin, ils sensibilisent les acteurs du territoire (habitants, élus, forestiers, agriculteurs, scolaire...) aux enjeux de la biodiversité pour une meilleure implication dans leur quotidien.

Ce projet arrive aujourd'hui à terme et une soirée de bilan-clôture est organisée le vendredi 7 juillet au centre culturel à 20h.

Un retour sur les activités menées durant ces deux années sera fait permettant de présenter les espèces, les milieux remarquables ou caractéristiques du territoire. Le "portrait" de la nature de notre territoire sera dévoilé.

### **14 juillet**

Le rassemblement pour la célébration de la Fête Nationale le 14 juillet prochain se déroulera selon le programme suivant :

- 11h : Rassemblement Place du Général de Gaulle
- Dépôt de gerbe au monument aux morts
- Suivi d'un vin d'honneur au Centre culturel

### **Recensement de la population 2024 à Ancinnes**

Le recensement de la population est obligatoire en France. Pour rappel, il a lieu tous les cinq ans pour les communes de moins de 10.000 habitants et tous les ans pour celles qui dépassent ce nombre. Âge, nombre de personnes vivant dans un foyer, sexe, statut marital, leur niveau d'éducation, leur profession et leurs revenus... Lors du recensement, toutes les données sont passées au crible afin d'établir des politiques publiques dans les territoires. Il permet de dénombrer la population d'un pays et de collecter des données d'une région ou d'une ville. Ancinnes sera concerné par le recensement en 2024.

### **Nouveau projet éolien**

L'entreprise LOCOGEN, développeur de projets en énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque ...) a fait part à la commune d'avoir repéré quatre zones d'implantation potentielle (ZIP) d'éoliennes sur votre Ancinnes. Les zones sont situées à proximité de :

- La Gandelée et les Fontenues,
- L'Oisellerie et Montreignier,
- La Côtère, Cosniac, et le champ Charlot,
- La Vigne au cheval, la Cerisaie et la Gandelée.



L'entreprise demande un rendez-vous pour présenter leur projet.

### **Informations financières**

Nous avons reçu notification de deux recettes :

- 15 759 euros du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée – nous avons prévu cette recette à hauteur de 11 500 euros au BP 2023.
- 25 200 euros du produit de l'imposition forfaitaire sur les pylônes – nous avons prévu cette recette à hauteur de 20 000 euros au BP 2023.

### **Rencontre avec le sénateur Jean Pierre VOGEL**

Il est rappelé la venue du sénateur Jean Pierre VOGEL à la mairie le lundi 26 juin 2023 à 18 heures.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **TOUR DE TABLE :**

##### **Denis Assier :**

- L'Union Nationale de l'Apiculture Française qui nous a décerné le label APICité nous a informé de la possibilité de participer au Concours « Villes de Miel », organisé par l'association des Eco Maires en partenariat avec l'UNAF. La candidature consiste en la rédaction d'un dossier sur les actions de la commune en faveur de la biodiversité et sur sa production et en l'envoi de pots de du miel récoltés.
- Monsieur Caccia quitte la direction du collège pour un autre poste et sera remplacé à la rentrée prochaine. 341 élèves sont attendus à la rentrée prochaine au collège.
- Un article est consacré au rucher d'Ancinnes dans la revue apicole nationale Abeilles et Fleurs.
- Monsieur Assier propose de mettre des moutons et des biquettes qui pourraient être installés à côté de l'atelier et permettrait d'entretenir le terrain.

##### **Frédéric Pesneau :**

- Monsieur Pesneau indique avoir assisté à la Commission culture et sport à CCHAM. Il fait part des montants des subventions attribuées aux associations ancinnoises :
  - Festival en Pays de Haute Sarthe : 602 euros
  - Les Amis des Orges d'Ancinnes : 183 euros



- Les amis du Manoir de Couesmes : 516 euros
- Judo Club d'Ancinnes : 773,61 euros

- Monsieur Pesneau expose avoir rencontré la société SOGEPI SERVIBOIS, spécialisé dans la construction et la gestion de pigeonnier contraceptif. Bien que les services soient intéressants, ils sont aussi très onéreux.

**Daniel Ricordeau :**

- Monsieur Ricordeau indique que des tampons font du bruit sur la chaussée rue André Malo et route de Louvigny.

**Maryline Sangleboeuf :**

- La référente famille enfant du centre social recherche un local pour faire des séances d'éveil musical. Elle viendra visiter la salle Cornueil.

**Fin du conseil municipal : à 22h45**

**Date du prochain conseil : le jeudi 31 août 2023 à 20 h 30**

Fait à Ancinnes, le 22/06/2023

Le Secrétaire de séance  
Véronique ROUSSEAU

Le Maire  
Denis ASSIER



- Les amis du Manoir de Couesmes : 516 euros
- Judo Club d'Ancinnes : 773,61 euros

- Monsieur Pesneau expose avoir rencontré la société SOGEPI SERVIBOIS, spécialisé dans la construction et la gestion de pigeonnier contraceptif. Bien que les services soient intéressants, ils sont aussi très onéreux.

**Daniel Ricordeau :**

- Monsieur Ricordeau indique que des tampons font du bruit sur la chaussée rue André Malo et route de Louvigny.

**Maryline Sangleboeuf :**

- La référente famille enfant du centre social recherche un local pour faire des séances d'éveil musical. Elle viendra visiter la salle Cornueil.

**Fin du conseil municipal : à 22h45**

**Date du prochain conseil : le jeudi 31 août 2023 à 20 h 30**

Fait à Ancinnes, le 22/06/2023

Le Secrétaire de séance  
Véronique ROUSSEAU

Le Maire  
Denis ASSIER